

Formation pilote Privé – informations & modalités d'inscription

La licence de pilote privée PPL (Privat Pilot Licence) permet de piloter avion de tourisme, et d'emporter des passagers, pratiquement partout en Côte d'Ivoire dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le pilote doit posséder un certificat médical valide délivré par un médecin agréé.

L'instruction peut commencer à partir de 15 ans avec autorisation parentale.

Pour se présenter aux épreuves de la licence PPL, un(e) candidat(e) doit avoir 17 ans révolus, disposer d'un certificat médical valide et être présenté par son organisme de formation.

La formation au PPL compte deux volets :

1/ théorique

au cours duquel sont abordés les thèmes suivants : réglementation, mécanique du vol, performances et préparation du vol, procédures opérationnelles, facteurs humains, communications, météo, navigation, connaissances générales de l'aéronef.

2/ pratique

45 heures de vol minimum (compter 55 heures en moyennes) dont au moins 25 heures en double commande (avec un instructeur) et 10 heures en solo supervisé.

Le brevet, nécessite la réussite préalable à l'examen théorique (QCM) et est délivré à l'issue d'une épreuve pratique d'aptitude conduite par un examinateur (FE pour « Flight Examiner ») habilité par l'Autorité.

Coût total de la formation : de 7 à 8 millions de francs CFA sur une période de 6 à 18 mois.





Checklist Inscription

1/ Certificat Médical

Passer une visite médicale au Centre Régional de Médecine Aéronautique et Aéroportuaire (CERMA) :

- Rdv auprès de Mme Aka (secrétaire) : 07 07 10 01 11
- Docteur KOUADIO : 01 72 50 50 71
- Une autorisation parentale pour les mineurs

2/ Documents administratifs à fournir

- 2.1 Vérification d'antécédents au Commissariat de Police de l'Aéroport.
- 2.2 Remplir le bulletin d'adhésion et le règlement intérieur du Club disponible au secrétariat.
- 2.3 Fournir les pièces suivantes :
 - 10 photos d'identité de même tirage(les élèves pilotes) et 04 photos (pilotes)
 - 01 copie de la Carte Nationale d'Identité ou 1 copie du passeport
 - 02 casiers judiciaires datant de moins de trois (3) mois pour la carte de pilote stagiaire et le titre d'accès aéroportuaire.
 - 01 autorisation parentale pour pilote mineur

3/ Frais d'inscription pilote breveté

- Adhésion : 20 000 FCFA
- Cotisation annuelle 500 000FCFA + 500 000FCFA d'avance sur heures de vol

4/ Forfait inscription élève pilote : 500 000 FCFA + 500 000FCFA d'avance sur heures de vol Le forfait inscription élève pilote 1^{ère} année couvre :

- L'adhésion à l'aéroclub, due une seule fois
- La cotisation annuelle de la première année
- Le carnet de vol
- La carte pilote stagiaire délivrée par l'ANAC
- Le titre d'accès aéroportuaire pour la première année (*)
- Le manuel de pilote privé
- L'accès à aerogligli valable 24 mois formation théorique en ligne
- L'inscription aux examens théoriques et pratiques

5/ Tarif horaires avions

Avions	Simples	Instruction	
	Commandes		
Piper PA28 TU-TLB	110 000	125 000	
Piper PA32 TU-TLR	200 000	215 000	

La formation est dispensée sur le Piper PA28 de l'aéroclub.

(*) Après obtention de la carte de pilote stagiaire de l'ANAC, remplir le formulaire de demande de titre d'accès avec un second casier judiciaire datant de moins de 3 mois et suivre la sensibilisation aéroportuaire dispensée par de le service sureté de l'aéroport, contactez le secrétariat de l'ACA au 27 21 27 83 63 pour planifier.





FORMULAIRE D'ADHESION

Année d'adhésion :			Numéro d'adhésion :				
Je soussigné							
Prénoms:					· • •		
Date et lieu de naissand	e:	. <u></u>					
Sexe : Homme Pièce d'identité :	Femme						
Tvpe :	N°		validité				
• •							
•							
		•					
E-Mail:							
Pilote	Elève-pilo	ote					
(Joindre justificatifs)							
Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, Prénoms et contact)							
déclare avoir pris conna m'engage à respecter.	issance des st	atuts et du	règlement de l'Aéroclub d'	Abidjan, q	que je		
			Abidjan le,				
			<u>L'Adhére</u>	<u>:nt</u>			